

LE QUARTIER Saint-Louis

Le cœur historique de la ville

Le quartier Saint-Louis se développe sous Louis XV : la présence royale à Choisy attire de nombreux commerçants et artisans qui installent leur commerce à proximité du château. Intendants, notaires, médecins, domestiques, architectes, musiciens, curieux... représentent une belle clientèle et font marcher hôtelleries et cabarets.

Le domaine de Choisy ne constituant qu'un lieu de villégiature pour le roi, le village ne bénéficie pas, comme Versailles ou Chantilly (centres politiques), d'une réelle dynamique d'expansion et d'un programme de construction.

Louis XV va tout de même contribuer à agrandir Choisy. De 1740 à 1760, il achète plusieurs terrains qu'il transforme en rues, avenues, potagers, remises à gibier et bâtiments pour loger ses domestiques. C'est aussi en donnant des terres à bâtir que Louis XV développe le bourg. Il offre ainsi de nombreux terrains à des particuliers avec obligation de construire. Le roi remet alors des brevets de don de terrains. Pendant vingt ans, l'endroit est en perpétuelle construction.

Les principales rues du quartier ont été tracées à cette époque : la rue du Bac (rue du Pont puis Jean Jaurès), la rue de la Paroisse (rue Thiers puis Louise Michel), la rue du Potager (rue de Seine puis Georges Clémenceau), la rue Saint-Nicolas (rue Auguste Franchot), la rue de Vitry (rue Emile Zola) et la rue Saint-Louis (rue Auguste Blanqui).

Nous pouvons encore voir, au n°43 de la rue Auguste Blanqui, un curieux porche qui correspond à l'entrée de l'Hôtel des Menus Plaisirs : office dont le rôle était de créer les décors de théâtre et les costumes de la Cour.

L'église Saint-Louis Saint-Nicolas a été érigée à la demande de Louis XV. Les travaux commencent en 1748 et durent jusqu'en 1760. L'église est construite sur les plans de Jacques Ange Gabriel.

Louis XV ordonne d'arrêter la hauteur du clocher au niveau des combles car il n'aime pas le son des cloches, ce qui fait l'originalité architecturale de l'église.

Suite à une demande des habitants, Louis XV autorise en 1765 la tenue d'un marché chaque jeudi et de deux foires annuelles. La première foire commencerait le lundi de la semaine de l'Ascension et durerait jusqu'au samedi (veille de la Pentecôte) ; la seconde commencerait le

9 décembre et durerait huit jours. Le roi autorise l'établissement du marché sur un de ses terrains mais en revanche, il n'accorde aucune subvention pour la construction d'une halle. Cette halle ne sera construite que vers 1770.

Le centre ville

Après la mort de Louis XV, le quartier Saint-Louis continue de se développer. Il reste le quartier le plus animé et le plus commerçant.

De la Révolution jusqu'en 1903, la mairie est installée dans l'ancien pavillon du roi (à l'arrière de l'église). Vont s'y installer par la suite : le commissariat et la bibliothèque du Cercle populaire (au 2^{ème} étage). La bibliothèque se municipalise en 1943 et reste néanmoins dans le pavillon de l'église jusqu'en 1964.

Au n°25 de la rue Auguste Blanqui, à l'emplacement de l'école maternelle actuelle, se trouvait la Maison du Peuple.

Les commerces sont essentiellement regroupés dans la rue du Pont (rue Jean Jaurès) et la rue Thiers (rue Louise Michel). Rue du Pont se trouvent les Postes et Télégraphes et la Société Générale. Toute la rue est longée par des commerces et des boutiques : boulangerie, boucherie, épicerie fine, parfumerie, négoce de vins, boutiques de confection, bazar, horlogerie et de nombreux cafés. Sur la place de l'église se tiennent : d'un côté, les bains-douches et de l'autre : le magasin de mode et de confections « A la ville de Choisy ». Rue Louise Michel, à l'emplacement de l'actuel magasin Franprix : se trouve le cinéma Le Splendid.

Le marché est établi, par arrêté du 24 février 1826, chaque jeudi. La première halle, démolie en 1832, est remplacée par des halles à structure métallique. Elles ne seront supprimées que dans le cadre de la rénovation du quartier.

La rénovation du quartier

En 1977, la Municipalité décide la réhabilitation du quartier Saint-Louis dont beaucoup d'habitations sont vétustes. La rénovation de la place de l'église est adoptée en 1981. Est aussi prévue la restauration des immeubles des rues Louise Michel, Georges Clémenceau, Emile Zola, Auguste Blanqui et ceux de la place de l'église. L'ancien presbytère et la cathédrale sont restaurés dans le même temps.